

Gazette de l'Ontario Volume 155

Numéro 39 | 24 septembre 2022

La Gazette de l'Ontario est la publication officielle du gouvernement de l'Ontario; on y retrouve les décisions législatives, les proclamations de nouvelles lois, tous les règlements pris en vertu des lois de l'Ontario, ainsi que les avis que les ministères, les organismes gouvernementaux et les autres organisations doivent rendre publics.

Proclamation

CHARLES TROIS, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

PROCLAMATION

LOI DE 2022 POUR PLUS DE LITS ET DE MEILLEURS SOINS

Sur l'avis du Conseil exécutif de l'Ontario, nous fixons :

- (a) le 21 septembre 2022 comme jour d'entrée en vigueur des dispositions suivantes de la *Loi de 2022 pour plus de lits et de meilleurs soins*, chap. 16, qui modifient la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée* :
art. 2, 3.
- (b) le 21 septembre 2022 comme jour d'entrée en vigueur de la disposition suivante de la *Loi de 2022 pour plus de lits et de meilleurs soins*, chap. 16, qui modifie la *Loi de 1996 sur le consentement aux soins de santé* :
art. 9.

TÉMOIN:

L'HONORABLE

V. ELIZABETH DOWDESWELL

LIEUTENANTE-GOUVERNEURE DE NOTRE PROVINCE DE L'ONTARIO

FAIT à Toronto (Ontario) le 14 septembre 2022.

PAR ORDRE

Kaleed Rasheed
ministre des Services au public et aux entreprises

(155-G222F)

Avis du gouvernement — Autres

Avis de la ministre de la Santé

AVIS DE PROJET DE RÈGLEMENT

Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé

La ministre de la Santé, au nom du gouvernement de l'Ontario, sollicite les observations de la population sur un projet de règlement en application de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS)*.

La *LPRPS* est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2004, et le Règlement de l'Ontario 329/04 (Dispositions générales), pris en application de cette loi, a pris effet à la même date. Le gouvernement propose de modifier ce règlement. La *LPRPS* exige que la ministre publie un avis du règlement proposé et accorde 60 jours à la population pour présenter des observations, après quoi la ministre rend compte au lieutenant-gouverneur en conseil, qui peut ensuite prendre le règlement avec ou sans modifications.

Teneur du projet de règlement

Le règlement proposé prévoit ce qui suit :

À compter du 1^{er} juillet 2023,

- si une patiente ou un patient fait une demande d'accès à ses renseignements personnels sur la santé (RPS) sous forme électronique, le dépositaire de renseignements sur la santé (DRS) doit les lui fournir dans le format électronique indiqué par Santé Ontario (SO) sur son site Web;
- Santé Ontario doit obtenir l'autorisation de la ministre avant de déterminer les

formats prescrits;

- la ministre peut ordonner à Santé Ontario de préciser ou de modifier le format électronique, au besoin;
- le DRS peut aussi donner accès aux RPS dans le format électronique convenu avec le particulier.

Ce projet vise à améliorer le règlement existant en faisant la promotion de formats électroniques prescrits en phase avec les normes provinciales et internationales en matière d'interopérabilité et de partage d'information, et à permettre à la patientèle de mieux utiliser ses données pour gérer son état de santé et son parcours dans le

continuum de soins.

La population a 60 jours pour présenter ses observations par écrit sur le projet de règlement (**du 24 septembre au 22 novembre 2022**).

Lorsque vous formulez vos observations, veuillez préciser si vous estimez que le règlement proposé devrait être pris avec ou sans modifications. Indiquez-nous également si vous pensez que d'autres règlements devraient être pris en application de la *LPRPS*.
Prière de formuler vos observations le plus clairement possible et de justifier pleinement les ajouts ou modifications proposés.

Les observations doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Direction du Programme des solutions numériques pour la santé
Ministère de la Santé
Division des solutions numériques pour la santé
1075, rue Bay, 12^e étage
Toronto (Ontario) M5S 2B1
Courriel : digitalhealthdivision@ontario.ca (<mailto:digitalhealthdivision@ontario.ca>)

Le texte du projet de règlement est joint au présent avis en anglais et en français. Nous vous invitons à nous faire part de vos observations dans l'une ou l'autre de ces langues. Toutes les idées et observations reçues pendant la période de consultation seront prises en compte dans la rédaction finale du règlement. La teneur, la structure et la forme du projet de règlement pourraient être modifiées par consultation et sont laissées à la discrétion du lieutenant-gouverneur en conseil, qui prend la décision finale sur le contenu de tout règlement.

On trouvera des renseignements sur la *LPRPS* et le Règlement, ainsi qu'une copie électronique du présent avis (accompagnée du texte du projet de règlement), sur le site Web du Registre ontarien de la réglementation, à l'adresse suivante : <https://www.ontariocanada.com/registry/home.jsp> (<https://www.ontariocanada.com/registry/home.jsp>) .

Le texte de la *LPRPS* et celui du Règlement peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.ontario.ca/fr/lois (<https://www.ontario.ca/fr/lois>) .

Veuillez noter que l'ensemble des observations et documents recueillis auprès

d'organisations en réponse au présent avis sont considérés comme de l'information publique et peuvent être utilisés et diffusés par le Ministère pour évaluer et réviser le projet de règlement. Il pourrait s'agir de communiquer des documents ou des observations, ou encore des résumés de ceux-ci, à d'autres parties intéressées pendant et après la période consacrée aux observations du public. **Si un particulier fournit des documents ou des observations en déclarant appartenir à une organisation donnée, on considère que ces observations ou documents sont transmis au nom de l'organisation désignée.** Dans le cas de documents ou d'observations communiqués par un particulier n'indiquant pas appartenir à une organisation, ceux-ci ne sont pas considérés comme de l'information publique, sauf avis contraire de la personne concernée. Toutefois, les documents ou observations fournis par des particuliers peuvent être utilisés et diffusés par le Ministère pour l'aider à évaluer et à réviser le projet de règlement. Les renseignements personnels – comme les noms et coordonnées – des particuliers indiquant n'appartenir à aucune organisation ne seront pas divulgués par le Ministère sans consentement, sauf en cas d'obligation légale. Si vous avez des questions au sujet de la collecte de ces renseignements, vous pouvez communiquer avec la coordonnatrice ou le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée du ministère de la Santé au 416 327-7040.

L'honorable Sylvia Jones

Ministre de la Santé

Avertissement :

Le présent avant-projet de règlement vise à favoriser un dialogue à propos de son contenu. S'il est décidé de donner suite à la proposition, les commentaires reçus au cours de la consultation seront pris en considération lors de la rédaction finale du règlement. Le contenu, la structure, la forme et le libellé de l'avant-projet sont susceptibles de modification à la suite du processus de consultation, ainsi que de l'examen, du travail éditorial et des corrections effectués par le Bureau des conseillers législatifs.

AVANT-PROJET

RÈGLEMENT DE L'ONTARIO

à prendre en vertu de la

LOI DE 2004 SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUR LA SANTÉ

modifiant le Règl. de l'Ont. 329/04
.....

(DISPOSITIONS GÉNÉRALES)

1. L'article 18.0.1 du Règlement de l'Ontario 329/04 est abrogé et remplacé par ce qui suit :

Droit d'avoir accès à un dossier sous forme électronique

18.0.1 (1) Pour l'application du paragraphe 52 (1.1) de la Loi, le droit d'un particulier d'avoir accès à un dossier de renseignements personnels sur la santé le concernant dont le dépositaire de renseignements sur la santé a la garde ou le contrôle comprend le droit d'obtenir du dépositaire le dossier dans l'un des formats suivants :

un format électronique que précise l'Agence et qu'elle affiche sur son site Web;

tout autre format électronique dont conviennent le dépositaire de renseignements sur la santé et le particulier.

(2) Il est entendu que le paragraphe (1) peut être invoqué pour autoriser la fourniture d'un dossier de renseignements personnels sur la santé au moyen d'une application sécurisée en ligne, telle qu'un portail.

(3) L'Agence obtient l'approbation du ministre avant de préciser le format électronique prévu à l'alinéa (1) a).

(4) Le ministre peut ordonner à l'Agence de préciser ou de modifier le format électronique visé à l'alinéa (1) a).

(5) Si le ministre donne à l'Agence la directive prévue au paragraphe (4), celle-ci s'y conforme.

Entrée en vigueur

2. [Entrée en vigueur].

(155-G223F)

AVIS DE PROJET DE RÈGLEMENT

Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé

Le ministre de la Santé, au nom du gouvernement de l'Ontario, invite le public à formuler des commentaires sur le projet de règlement en vertu de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* (LPRPS).

La LPRPS est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2004. Le Règlement de l'Ontario 329/04, « Dispositions générales », pris en application de la LPRPS (le « Règlement de la LPRPS ») est également entré en vigueur le 1^{er} novembre 2004. Le gouvernement propose des modifications au Règlement de la LPRPS. La LPRPS exige que la ministre publie un avis du projet de règlement et prévoit une période de 60 jours permettant au public de faire part de ses commentaires, période à l'issue de laquelle la ministre remettra un rapport au lieutenant-gouverneur en conseil, qui adoptera alors le règlement avec ou sans amendements.

Contenu du projet de règlement initial

Le ministère propose de modifier la date de proclamation du paragraphe 51 (5) de la LPRPS du 30 septembre 2022 au 31 mars 2023 et, si ce projet est approuvé, le ministère proposera également de modifier les dates auxquelles certains dossiers du dossier de santé électronique deviendront accessibles aux particuliers par voie numérique par l'intermédiaire de Santé Ontario. Plus précisément, sous réserve de certaines exceptions, Santé Ontario serait tenu d'agir comme s'il était un dépositaire de renseignements sur la santé à l'égard de ce qui suit :

- Les dossiers dérivés du Système d'information de laboratoire de l'Ontario ou d'un répertoire qui le remplace à partir du 31 mars 2023;
- Les dossiers dérivés du Répertoire numérique des médicaments ou d'un répertoire qui le remplace à partir du 31 mars 2023;
- Les dossiers dérivés du Service commun d'imagerie diagnostique ou d'un répertoire qui le remplace à partir du 31 mars 2024;
- Les dossiers dérivés du Répertoire des données cliniques sur les soins actifs et communautaires ou d'un répertoire qui le remplace à partir du 31 mars 2024.

Le projet de règlement, s'il est approuvé, contribuera à faire en sorte que Santé Ontario dispose de plus de temps pour mettre en œuvre le cadre stratégique et l'infrastructure technologique nécessaires pour répondre à ses exigences légales lorsque le

paragraphe 51 (5) de la LPRPS entrera en vigueur.

Le public est invité à faire part de ses commentaires par écrit sur le projet de règlement pendant une période de 60 jours, commençant le **24 septembre 2022 et se terminant le 22 novembre 2022.**

Dans vos commentaires, veuillez déterminer si le projet de règlement devrait être adopté, avec ou sans modifications. En outre, veuillez examiner si d'autres règlements devraient être ajoutés au Règlement de la LPRPS. Veuillez être aussi précis que possible et fournir une justification complète de tout changement ou ajout suggéré.

Vous pouvez envoyer vos commentaires par écrit à :

Direction du Programme des solutions numériques pour la santé

Ministre de la Santé

Division des solutions numériques pour la santé

1075, rue Bay, 12^e étage

Toronto (Ontario) M5S 2B1

Courriel : digitalhealthdivision@ontario.ca (<mailto:digitalhealthdivision@ontario.ca>)

Le texte du projet de règlement figure à la suite du présent avis en français et en anglais. Tous les documents doivent être en français et en anglais. L'ensemble des commentaires et présentations reçus pendant la période de commentaires sera pris en compte lors de la phase finale de rédaction du règlement. Le contenu, la structure et la forme du projet de règlement pourraient être modifiés à la suite du processus de consultation et sont à la discrétion du lieutenant-gouverneur en conseil, à qui appartient la décision finale en ce qui concerne le contenu des règlements.

Les renseignements concernant la LPRPS et le Règlement de la LPRPS, ainsi que les versions électroniques du présent avis, y compris le texte du projet de règlement, sont disponibles sur le site Web du Registre de la réglementation de l'Ontario à l'adresse suivante : <https://www.ontariocanada.com/registry/home.jsp> (<https://www.ontariocanada.com/registry/home.jsp>) .

Des copies de la LPRPS et du Règlement de la LPRPS sont disponibles à l'adresse <https://www.ontario.ca/fr/lois>. (<https://www.ontario.ca/fr/lois>)

Veuillez noter que tous les documents ou commentaires reçus des organismes en

réponse au présent avis seront considérés comme des renseignements publics et pourront être utilisés et divulgués par le ministère pour faciliter l'évaluation et la révision du projet de règlement. Il peut s'agir de communiquer les documents et les commentaires, ou un résumé de ces textes, à d'autres parties intéressées pendant et après le processus de demande de commentaires du public. **Une personne qui fournit des documents ou formule des commentaires et qui indique une affiliation à un organisme sera considérée comme ayant soumis ces documents ou ces commentaires au nom dudit organisme.** Les documents ou commentaires reçus de personnes n'indiquant aucune affiliation à un organisme ne seront pas considérés comme des renseignements publics, sauf s'ils sont expressément déclarés comme tels par ces personnes. Cependant, le ministère peut utiliser ou divulguer ces documents ou ces commentaires pour faciliter l'évaluation et la révision du projet de règlement. À moins d'obligation légale, les renseignements personnels concernant les personnes n'ayant pas indiqué d'affiliation à un organisme, tels que le nom et les coordonnées de la personne, ne seront pas divulgués par le ministère sans le consentement de la personne. Si vous avez des questions sur la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée du ministère de la Santé au 416 327-7040.

L'honorable Sylvia Jones

Ministre de la Santé

Avertissement :

Le présent avant-projet de règlement vise à favoriser un dialogue à propos de son contenu. S'il est décidé de donner suite à la proposition, les commentaires reçus au cours de la consultation seront pris en considération lors de la rédaction finale du règlement. Le contenu, la structure, la forme et le libellé de l'avant-projet sont susceptibles de modification à la suite du processus de consultation, ainsi que de l'examen, du travail éditorial et des corrections effectués par le Bureau des conseillers législatifs.

AVANT-PROJET

RÈGLEMENT DE L'ONTARIO

à prendre en vertu de la

LOI DE 2004 SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUR LA SANTÉ

modifiant le Règl. de l'Ont. 329/04
.....

(DISPOSITIONS GÉNÉRALES)

1. Les sous-alinéas 18.1.1 (3) b) (i), (ii), (iii) et (iv) du Règlement de l'Ontario 329/04 sont abrogés et remplacés par ce qui suit :

le 31 mars 2023 ou par la suite, en ce qui concerne les dossiers dérivés du Système d'information de laboratoire de l'Ontario ou d'un répertoire qui le remplace,

le 31 mars 2023 ou par la suite, en ce qui concerne les dossiers dérivés du Répertoire numérique des médicaments ou d'un répertoire qui le remplace,

le 31 mars 2024 ou par la suite, en ce qui concerne les dossiers dérivés du Service commun d'imagerie diagnostique ou d'un répertoire qui le remplace — elle n'est pas tenue d'agir comme si elle était un dépositaire de renseignements sur la santé en ce qui concerne les renseignements ayant servi à renseigner le répertoire avant cette date,

le 31 mars 2024 ou par la suite, en ce qui concerne les dossiers dérivés du Répertoire des données cliniques sur les soins actifs et communautaires ou d'un répertoire qui le remplace — elle n'est pas tenue d'agir comme si elle était un dépositaire de renseignements sur la santé en ce qui concerne les renseignements ayant servi à renseigner le Répertoire avant cette date.

Entrée en vigueur**2. [Entrée en vigueur]**

(155-G224F)

Loi sur le mariage

LES CERTIFICATS D'ENREGISTREMENT PERMANENT autorisant à célébrer des mariages en Ontario ont été délivrés aux suivants :

Nom	Lieu	Date d'Entrée en Vigueur
Adams, Paul D	Fonthill, ON, CA *****	09-Sep-2022

LES CERTIFICATS D'ENREGISTREMENT TEMPORAIRE autorisant à célébrer des mariages en Ontario ont été délivrés aux suivants :

Date	Nom	Lieu	Date d'Entrée en Vigueur
22-Sep-2022 to 26-Sep-2022	Velmonte, Rex Voltaire	West Kelowna, BC, CA *****	06-Sep-2022
22-Sep-2022 to 26-Sep-2022	McNamara, Constance Aileen Frances	Wallace, NS, CA *****	08-Sep-2022
27-Oct-2022 to 31-Oct-2022	Morton, Bonnie Ruth	Regina, SK, CA *****	08-Sep-2022
27-Oct-2022 to 31-Oct-2022	Savard, Bruno	Gatineau, QC, CA *****	08-Sep-2022
08-Sep-2022 to 12-Sep-2022	Sturtevant, David Thomas	St John's, NL, CA *****	08-Sep-2022
08-Sep-2022 to 12-Sep-2022	Westerveld, Larry John	Hatboro, PA, USA *****	09-Sep-2022

Alexandra Schmidt

Registraire générale adjointe de l'état civil

(155-G225)

Avis du gouvernement — Autres (suite)

Loi sur le Changement de Nom

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE donné que les changements de noms mentionnés ci-après ont été accordés au cours de la période du 05 septembre 2022 au 11 septembre 2022, en vertu de la *Loi sur le changement de nom*, L.R.O. 1990, chap. C.7, et du Règlement 68, R.R.O. 1990, s'y rapportant. La liste indique l'ancien nom suivi du nouveau nom.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
September 05, 2022 to September 11, 2022	ACHU NAIR, SUSHMA.VASANT.	MENON, SUSHMA.MUTTATH.
September 05, 2022 to September 11, 2022	ALFORTE-TACULAD, CHLOE.SYMEON.	TACULAD, CHLOE.SYMEON.ALFORT E.
September 05, 2022 to September 11, 2022	AMANDEEP KAUR,	GILL, AMANDEEP.KAUR.
September 05, 2022 to September 11, 2022	AMANUEL, ADOM.OKBAMICHAEL.	AMANUEL, EDOM.OKBAMICHAEL.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
September 05, 2022 to September 11, 2022	APPIAH, YAW.	OWUSU YEBOAH, SYLVESTER.FRANK.
September 05, 2022 to September 11, 2022	AYKUTLU, ZEYNEP.ESMA.	AYKUTLU, ESMA.ZEYNEP.
September 05, 2022 to September 11, 2022	BADIOR, SHANIECE.	BADIOR, SHANICE.NICOLE.MAE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	BALOG, LAUREN.ELAINA.	BALOG, KATE.VIOLET.ELAINA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	BAUER, JULIENA.FRANCES.	NIGHTWICK, JULEENA.FRANCES.
September 05, 2022 to September 11, 2022	BEATY, GREYSON.NEIL.CAMER ON.	BEATY-CARRIERE, GREYSON.NEIL.CAMERO N.
September 05, 2022 to September 11, 2022	BEATY, HOUSTON.JACOB.MAR C.	BEATY-CARRIERE, HOUSTON.JACOB.MARC.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
September 05, 2022 to September 11, 2022	BEATY, LIEN.PETER.PAUL.	BEATY-CARRIERE, LIEN.PETER.PAUL.
September 05, 2022 to September 11, 2022	BELTON, SHANIA.ROSE.	TAYLOR, SCARLETT.ROSE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	BERG, KATRINA.MARIE.	PARKER, KAT.EMERSON.
September 05, 2022 to September 11, 2022	BODNAR, SARA.MICHELLE.	BODNAR, EVIE.MAEVE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	BRAHAM, JANICE.MOREE.	BRAHAM, JANIECE.ZAN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	BRUCE, JORDAN.HAZEL.	WEEKES, JORDAN.HAZEL.
September 05, 2022 to September 11, 2022	CAIRNS, RYAN.SCOT.	CAIRNS, CYNTHIA.SCOT.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
September 05, 2022 to September 11, 2022	CAMPBELL-KELLAR, MANDI.LYNN.	RIBBEL, OLYVER.COOPER.
September 05, 2022 to September 11, 2022	CARERE, JACLYN.SHANNON.	CARERE, JACLYN.DIANE.CIFELLI.
September 05, 2022 to September 11, 2022	CATHERWOOD, BRONWYNN.KELLY.	CATHERWOOD-BULL, BRONWYNN.KELLY.
September 05, 2022 to September 11, 2022	CHIN, WILLIS.LEE.	LEE, WILLIS.
September 05, 2022 to September 11, 2022	CHOUDHARY, MUTIBA.HURIYA.	CHOUDHARY, HURIYA.MUTIBA.AAMIR.
September 05, 2022 to September 11, 2022	COSTA, GORETTI.MONIZ.	DA COSTA, GORETTI.MONIZ.
September 05, 2022 to September 11, 2022	CRIPPS, ELIZABETH.RUTH.ANN E.	CRIPPS LAGASSIE, ELIZABETH.RUTH.ANNE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	DANISH, ANABIA.	FATIMA, ANABIA.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
2022		
September 05, 2022 to September 11, 2022	DE FEO, KASSANDRA.MARIE.	DE FEO-YOUNG, KASSANDRA.MARIE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	DE SOUSA, KATHERINE.LYNN.	MANCINO, KATHERINE.LYNN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	DESORMEAUX, CAROLLE.	DESORMEAUX, CAROLE.EVA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	DICKSON, MORGAN.PAUL.	MCDONALD, MORGAN.FRANCIS.
September 05, 2022 to September 11, 2022	DOWNES, MARILYN.JOYCE.	TABBERNOR, MARILYN.JOYCE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	DUARTE RUEDA, LAURA.MARIA.	GÁLVEZ DUARTE, LAURA.MARIA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	DUBÉ, ROXANNE.YETTA.THÉR ÈSE.MARIE.	BROOKS, ROXANNE.SELENE.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
September 05, 2022 to September 11, 2022	DUGGAN, TRAVIS.WILLIAM.	BURNS, TRAVIS.WILLIAM- RANDOLPH.
September 05, 2022 to September 11, 2022	DUGGAN, TROY.ALEXANDER- STEVEN.	BURNS, TROY.ALEXANDER- STEVEN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	ELIASMITH, ALYSSA.CELESTE.	ELIASMITH, JASON.ALPHONSE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	EMBRACK, LUKE.JOSHUA.	EMBRACK, LUCASIA.JESUSA.LILLI.
September 05, 2022 to September 11, 2022	ENDERS, LEA.LOIS.MARGARET.	JACOBSON, LEA.LOIS.MARGARET.
September 05, 2022 to September 11, 2022	FAWAD, ALVEENA.	FAWAD, ALVEENA.BATOOL.
September 05, 2022 to September 11, 2022	FISHER, AVERY.MAE.	BRAICO, AVERY.MAE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	FISHER, ELLIS.JOSEPH.	BRAICO, ELLIS.JOSEPH.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
2022		
September 05, 2022 to September 11, 2022	FITZGERALD-BARNES, HALO.SYDNEY.	BARNES, JACKSON.F.
September 05, 2022 to September 11, 2022	FOFANAH, YAYAH.ISMAIL.	FOFANAH, SONNY.TYCRAY.
September 05, 2022 to September 11, 2022	FONSEKA, RASHMI.NATASHA.	SAMARASINGHE, RASHMI.NATASHA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	GARG, MIA.	ISHER, MIA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	GEBREMASKAL, HERMELA.	TEKULU, HERMELA.ABRAHAM.
September 05, 2022 to September 11, 2022	GHANEM, FARRAH.CHARLEIGH.	GHANEM, NOOR.CHARLEIGH.
September 05, 2022 to September 11, 2022	GILL, JASHAN.KAUR.	GILL, ARZOIE.KAUR.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
September 05, 2022 to September 11, 2022	GOLDHOPF, ORI.THOM.	GOLDHOPF, ORI.
September 05, 2022 to September 11, 2022	GOORAHOO, GHANSHYAM.EVANS.	GOORAHOO, EVANS.EMAN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	GULUZADE, ILGAR.	GULU, ELGAR.
September 05, 2022 to September 11, 2022	GUTA, CHRISTINA.HAWII.	GUTA, HEAVEN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	HABIB IMRAN,	HABIB, IMRAN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	HALACHAN, MARY.IRENE.	HALACHAN, IRENE.MARY.
September 05, 2022 to September 11, 2022	HARINATH, NALENI.PURAN.	RAMAUTAR, NALENI.PURAN.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
September 05, 2022 to September 11, 2022	HARRISON, GILLYAN.AVERY.	HARRISON, COLTON.JACKSON.
September 05, 2022 to September 11, 2022	HASHIMI, SAID.ZAHID.	SUFIYAN, ROMAN.SAED.
September 05, 2022 to September 11, 2022	HUBICK, JAMES.FRANK.ROGER.	MCCORMACK, JULIO.FRANK.ROGER.
September 05, 2022 to September 11, 2022	HUSSAIN, KAMRUN.NAHAR.	KHAN, KAMRUN.NAHAR.
September 05, 2022 to September 11, 2022	HUTCHISON-PUGSLEY, JALEN.RYAN.DAVID.	HUTCHISON, JALEN.MELODY.
September 05, 2022 to September 11, 2022	HUYNH, QUANG.AM.	HUYNH, BRANDON.
September 05, 2022 to September 11, 2022	JATINDERPAL SINGH,	DHALIWAL, JATINDER.SINGH.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
September 05, 2022 to September 11, 2022	JEREMIAN, HRACHIA.	JEREMIAN, HRACH.RICHIE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	JOANNETTE, SUMMER.MARY.	JOANNETTE, NATHAN.MARY.
September 05, 2022 to September 11, 2022	KALBASI ASHTARI, NIMA.	ASHTARI, NIMA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	KHARUK, ANZHELA.	MARGOLIN, ANGELA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	KIPP, KELSEY-LYNNE.	O'NEILL, KELSEY- LYNNE.MONICA.MARY.
September 05, 2022 to September 11, 2022	KNOCKWOOD, NANCY.LYNN.	LOGAN, NANCY.LYNN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	KOLLER, SPENCER.JOSEPH.	POWER, SPENCER.JOSEPH.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
September 05, 2022 to September 11, 2022	LACOSTE, ISIS.GABRIELLA.	WEST COSTA, ISIS.GABRIELLA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	LATIF, MASOUMEH.	LATIFI, SABA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	LEEDER, TYSON.MACKENZIE.	BARCIER, TRAVIS.ARNOLD.TYSON.
September 05, 2022 to September 11, 2022	LI, ROBERT.	LI, XIAOMING.
September 05, 2022 to September 11, 2022	LI, XIAOLU.	LI, LUNA.XIAOLU.
September 05, 2022 to September 11, 2022	LOBL, MICHAL.	GUBELMAN, MASHA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	LOCONTE, ANGELICA.	CAPUTO, ANGELICA.
September 05, 2022 to September 11,	LONG, THE.OANH.	LONG, WINIFER.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
2022		
September 05, 2022 to September 11, 2022	LUU, QUOC.MINH.	LUU, KEVIN.QUOC.MINH.
September 05, 2022 to September 11, 2022	MACKENZIE, BRAX.DAVID.WILLIAM.	BARCIER, BRAX.DAVID.WILLIAM.
September 05, 2022 to September 11, 2022	MANPREET SINGH,	RIAR, MANPREET.SINGH.
September 05, 2022 to September 11, 2022	MARTELO MORENO, LAURA.NATASHA.	MARTELO SIDHU, LAURA.NATASHA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	MATHAVAN, ARUTHA.	MATHAVAN, ARUTHA.LAYA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	MCHATTIE, SARAH.EMILY.	MCHATTIE-KANE, SARAH.EMILY.
September 05, 2022 to September 11, 2022	MEI, XIN.CHONG.	MOY, DAVID.SUN.SING.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
September 05, 2022 to September 11, 2022	MILBURN, LAURA.JEAN.	POST, LAURA.JEAN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	MILOUSIS, KLEOPATRA.	ANTONAKOS-MILOUSIS, KLEOPATRA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	MIRJABARI, SHAHLA.	KARIMIAN, SHAHLA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	MOHAMMAD, MAHA.	BAYA, MAHA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	MONGAYA, JOSEPH.ADAM.SICARIO .FARAON.	MONGAYA, JOSEPH.ADAM.FARAON.
September 05, 2022 to September 11, 2022	MUIR, JONATHAN.FRANCESCO O.	MUIR, GIOVANNI.FRANCESCO.D ONZELLI.
September 05, 2022 to September 11, 2022	MUNSCH, JULIE.ELIZABETH.BRO WN.	MUNSCH, JULIE.ELIZABETH.REDFO RD.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
September 05, 2022 to September 11, 2022	MUNSCH, XAVE.INÈS.	MUNSCH, XAVE.INÈS.REDFORD.
September 05, 2022 to September 11, 2022	NASH, RILEY.NADA.	NASH ZIVKOVIC, RILEY.NADA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	NAVREET SINGH,	NANDHA, NAVREET.SINGH.
September 05, 2022 to September 11, 2022	NORMAN, BIANCA.MARY-JEAN.	NORMAN, BIRCH.B.
September 05, 2022 to September 11, 2022	O'BRIEN, CAELEB.JOHN.	PIAMONTE -O'BRIEN, CAELEB.JOHN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	ODUSHKIN, OSTAP.VOLODYMYR.	MANKIVSKY, OSTAP.VOLODYMYR.
September 05, 2022 to September 11, 2022	OUELLET, FRÉDÉRIQUE.RAPHAËL LA.DOMINIQUE.	DE TONNANCOUR, FREYA.
September 05, 2022 to September 11,	PANG, DIFENG.	PANG, DAVID.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
2022		
September 05, 2022 to September 11, 2022	PARSHANT GAURAV,	THAKUR, PRASHANT.GAURAV.
September 05, 2022 to September 11, 2022	PATEL, DARSHITABEN.NAVINK UMAR.	PATEL, DARSHITA.HARDIK.
September 05, 2022 to September 11, 2022	PATEL, HEMLATABAHEN.RAKE SH.	PATEL, HEMLATABAHEN.PRAFUL KUMAR.
September 05, 2022 to September 11, 2022	PEMHA, RENE.	MOMHA, RENE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	PHILION, CHANCE.ALEXANDER.	NIGHTWICK, CHANCE.ALEXANDER.
September 05, 2022 to September 11, 2022	QUINN, JUSTINE.BURNS.	QUINN, JUSTIN.BURNS.
September 05, 2022 to September 11, 2022	RAHNAMA, NAFISEH.	SEIP, NAFIS.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
September 05, 2022 to September 11, 2022	RAJ, ABDUL.AHAD.	RAJ, UMAR.
September 05, 2022 to September 11, 2022	RAMANPREET SINGH,	GROVER, RAMANPREET.SINGH.
September 05, 2022 to September 11, 2022	RAYMOND, CAROLE.MARIE.ROSE.	RAYMOND D'ASTOUS, CAROLE.ROSE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	REDMOND, RUHIYA.	REDMOND, RUHIYA.ELIZABETH.
September 05, 2022 to September 11, 2022	REDMOND, SAKINA.	REDMOND, SAKI.CELESTINE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	ROBERTO, SOFYA.	DEROUX, SOFYA.LILLIAN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	ROBINSON, GRAEME.DAVID.	ROBINFORD, GRAEME.DAVID.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
September 05, 2022 to September 11, 2022	ROSSITER, AUSTIN.SCOTT.MOORE .	ROSSITER, ALLIE.DEBORAH.
September 05, 2022 to September 11, 2022	ROY, MICHEAL.DOUGLAS.	ROY, MICHAEL.DOUGLAS.
September 05, 2022 to September 11, 2022	SADIGH TEHRANI, KEVIN.	SADIGH, KEVIN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	SANTOS, HILDELBERTO.LINA.	VOSSEN, ROBERT.SANTOS.
September 05, 2022 to September 11, 2022	SANTOS, WILLIAM.SIMOES.CHAV ES.	VOSSEN, WILLIAM.SIMOES.CHAVE S.SANTOS.
September 05, 2022 to September 11, 2022	SHAIMA,	KARIMI, SHAIMA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	SHOBA R SASIDHARAN,	R SASIDHARAN, SHOBA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	SIMPSON, MARCUS.AUBYN.RAND	RODRIGUEZ, MARCUS.AUBYN.RANDA

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
2022	ALL.	LL.
September 05, 2022 to September 11, 2022	SIMRAN,	BAL, SIMRAN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	SOHAIL, ASMA.	SOHAIL, IRISSELLE.RYUS.
September 05, 2022 to September 11, 2022	SREBERNJAK, MARIA.CHRISTINA.	ROMIC, MARIA.CHRISTINA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	STANISLAW, HENRY.OLIVER.	NEWHOUSE, HENRY.OLIVER.
September 05, 2022 to September 11, 2022	TANGPONGPRUSH, ATIVICH.JOEY.	TANGPONGPRUSH, CHLOE.APICHAYA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	THERIAULT, KENNEDY.CECILE.	HILL, KENNEDY.CECILE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	THIVYAGANTHAN, THIYAGARAJAH.	THIYAGARAJAH, THIVYAGANTHAN.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
September 05, 2022 to September 11, 2022	TILAHUN, SERKALEM.ABERA.	TILAHUN, SARAH.ABERA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	TOUMANI NGUELOHE, ARSÈNE.	TOUMANI, ARSENE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	TRAJKOVSKI, TONI.	KOVSKI, JIMI.
September 05, 2022 to September 11, 2022	TRAVISS, MCKENNA.JOYCE.	TRAVISS, MAX.DYLAN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	TRETHEWEY, HOPE.LESLIE.	TOBEY, HOPE.LESLIE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	TURNBULL, CAITLIN.ELIZABETH.	OAKLEY, CAITLIN.ELIZABETH.
September 05, 2022 to September 11, 2022	TURNER, WILLIAM.GREG.	PYNE, WILLIAM.CRAIG.
September 05, 2022 to September 11,	VAIBHAV,	BHARTI, VAIBHAV.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
2022		
September 05, 2022 to September 11, 2022	VALERY FRANSO ISHO KHARAKA, REINE.	KHARAKA, REINE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	VANVLIET-CARRIERE, SARAH.LEE.	CARRIERE, SARAH.LEE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	VEGA, ERIC.KAMBERI.	KAMBERI VEGA, ERIC.
September 05, 2022 to September 11, 2022	WALKER, CALLUM.DAVID.ALLAN.	WALKER, CALLUM.DAVID.ALAN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	WALKER, JAXON.LOKEE.MATTHE W.	BOUDENS, JAXON.LOKEE.MATTHEW.
September 05, 2022 to September 11, 2022	WALKER, TRACEY.VERA.	PHINNEMORE, TRACEY.VERA.
September 05, 2022 to September 11, 2022	WALLIS, TYLER.EDWARD.	HOLMES, TYLER.EDWARD.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
September 05, 2022 to September 11, 2022	WASTI, SYEDA.SABAHAT.	WASTI, SABAHAT.
September 05, 2022 to September 11, 2022	WATSON, LYRIC.FLANNERY.	HEBERT, LYRIC.FLANNERY.
September 05, 2022 to September 11, 2022	WEBB, EVELYN.MORGAN.	WEBB, E.MORGAN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	WHALEN, BRIAN.JOSEPH.	LAHEY, BRIAN.JOSEPH.
September 05, 2022 to September 11, 2022	YANG, LOUIS.LISHUO.	LI, LOUIS.LISHUO.
September 05, 2022 to September 11, 2022	YANG, LUCAS.LIZAN.	LI, LUCAS.LIZAN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	YOUNG, ANTONIO.CHRISTOPHE R.RODERICK.	DE FEO-YOUNG, ANTONIO.CHRISTOPHER. RODERICK.
September 05, 2022 to September 11, 2022	YOUNG, CHRISTOPHER.LUCIAN	DE FEO-YOUNG, CHRISTOPHER.LUCIANO.

Date	Ancien Nom	Nouveau Nom
2022	O.NORMAN.	NORMAN.
September 05, 2022 to September 11, 2022	YOUNG, CHRISTOPHER.TREVOR.	DE FEO-YOUNG, CHRISTOPHER.TREVOR.
September 05, 2022 to September 11, 2022	YOUNG, GABRIELLA.KELLY- JO.JEANETTE.	DE FEO-YOUNG, GABRIELLA.KELLY- JO.JEANETTE.
September 05, 2022 to September 11, 2022	YOUNG, NICO.FRANCESCO.GEN NARO.	DE FEO-YOUNG, NICO.FRANCESCO.GENN ARO.
September 05, 2022 to September 11, 2022	ZHOU, WINNIE.	ZHOU, NELSON.
September 05, 2022 to September 11, 2022	ZICHMANIS, JONATHAN.GINTS.	ZENTINS-ZICHMANIS, JONATHAN.GINTS.
September 05, 2022 to September 11, 2022	ZIV, SHIRLEY.	PERRY, SHIRLEY.
September 05, 2022 to September 11, 2022	ZZAMAN, ILAHI.	ZZAMAN, AQIL.

Alexandra Schmidt

Registraire générale adjointe de l'état civil

(155-G226)

Demandes au Parlement provincial — Projets de loi d'intérêt privé

Veuillez noter que cet avis n'a pas été publié en français.

(8699) T.F.N

Demandes au Parlement provincial

Veuillez noter que cet avis n'a pas été publié en français.

(155-P173) 37, 38, 39 and 40

(155-P183) 38, 39, 40 and 41

(155-P184) 38, 39, 40 and 41

Ventes de terrains par le shérif

EN VERTU D'UN MANDAT D'EXÉCUTION déposé auprès du shérif de la municipalité régionale de Halton, en date du 21 janvier 2021, portant le numéro de mandat 21-87, les biens réels et personnels de Brian B. Tran aka Binh Tran, débiteur, à la demand de The Toronto-Dominion Bank, créancier(s), j'ai saisi et exécuté tous le droit, le titre, le intérêt et la valeur de rachat de Brian B. Tran aka Binh Tran, débiteur, à l'égard de :

PCL BLOCK 138-17, SEC 20M470; PT BLK 138, PL 20M470, PART 7, 2049317, S/T H389831;
OAKVILLE à l'adresse municipale suivante: 2560 Addingham Cres. Oakville Ontario L6J 7K6

Je procéderai a la vente desdits droit, titre, intérêt et valeur de rachat de Brian B. Tran aka Binh Tran, débiteur à l'égard desdits biens-finds et immeubles décrits ci-dessus, dans le cadre d'une vente aux enchères assujettie aux conditions énoncées ci-dessous, à 491, avenue Steeles Est, Milton Ontario L9T 1Y7 le 28 octobre 2022 à 10h00

LA VENTE DES BIENS SUSMENTIONNÉS EST ASSUJETTIE AUX CONDITIONS SUIVANTES:

L'acheteur n'assume aucune responsabilité à l'égard des hypothèques, charges, privilèges, impôts impayés et autres engagements. Aucune déclaration n'est faite concernant le titre des biens ou toute autre question liée à l'intérêt qui sera vendu. La libre possession n'est pas comprise dans la vente du bien. La responsabilité de la vérification de ces questions revient à l'acheteur potentiel.

CONDITIONS : Une avance de 10% du prix demandé ou 5 000.00 \$, selon le montant le plus élevé.

- est exigible au moment de la vente par le soumissionnaire gagnant; à déduire du prix d'achat;
- non remboursable. Le non-respect de ces conditions par le soumissionnaire gagnant risque de conduire à la saisie de toute avance versée au moment de la vente ou par la suite

Dix jours ouvrables après la date de vente sont prévus pour établir le financement et verser le solde intégral à /au

491, avenue Steeles E. suite 207, Milton ON L9T 1Y7

Tous les paiements doivent être effectués en espèces ou par traite bancaire, chèque certifié ou mandat à l'ordre du ministre des Finances.

Un acte unilatéral sera remis par le shérif après le paiement satisfaisant du prix d'achat total.

Toute autre conditions annoncé.

LA VENTE PEUT ÊTRE ANNULSOUmise À L'ANNULÉE PAR LE SHÉRIF SANS AUTRE PRÉAVIS TANT QUE LE SHÉRIF N'EST PAS SATISFAIT DU RESPEC DES CONDITIONS DE VENTE PAR LE SOUMISSIONNAIRE GAGNAT.

Remarque : nul employé du ministère du Procureer general ne peut acheter des biens ou biens meubles, terres ou immeubles mis en vente par un shérif dans le cadre d'une procédure juridique, directement ou indirectement

Date: 08 septembre 2022

Shérif,
Municipalité régionale de Halton
905 878-7285

(155-P191F)

EN VERTU D'UN MANDAT D'EXÉCUTION déposé auprès du shérif de la municipalité régionale de Halton, en date du 19 novembre, 2020, portant le numéro de mandat 20-570 les biens réels et personnels de Canada Loyal Insurance Agency Limited, débiteur, à la demand de 1582378 Alberta Ltd créancier(s), J'ai saisi et exécuté tous le droit, le titre, le intérêt et la valeur de rachat de Canada Loyal Insurance Agency Limited, débiteur, à l'égard de :

Unit 1, Level 1, Halton Condominium Plan No. 248 ; PT BLK 3 PL 20M492, PTS 1, 2, 3, 4, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25 & 26 20R10679, AS IN SCHEDULE 'A' OF DECLARATION H526068 ; S/T H531293 OAKVILLE à l'adresse municipal suivante: 2866 Portland Dr. Oakville Ontario L6H 5W8

Je procéderai a la vente desdits droit, titre, intérêt et valeur de rachat de Canada Loyal Insurance Agency Limited, débiteur à l'égard desdits biens-finds et immeubles décrits ci-dessus, dans le cadre d'une vente aux enchères assujettie aux conditions énoncées ci-dessous, à 491, avenue Steeles Est, Milton Ontario L9T 1Y7 le 28 octobre 2022 à 10h00

LA VENTE DES BIENS SUSMENTIONNÉS EST ASSUJETTIE AUX CONDITIONS SUIVANTES:

L'acheteur n'assume aucune responsabilité à l'égard des hypothèques, charges, privilèges, impôts impayées et autres engagements. Aucune declaration n'est faite concernant le titre des bines ou toute autre question liée à l' intérêt qui sera vendu. La libre possession n'est pas comprise dans la vente du bien. La responsabilité de la vérification de ces questions revient à l'acheteur potential.

CONDITIONS : Une avance de 10% du prix demandé ou 5 000.00 \$, selon le montant le plus élevé.

- est exigible au moment de la vente par le soumissionnaire gagnant; à déduire du prix d'achat;
- non remboursable. Le non-respect de ces conditions par le soumissionnaire gagnant resque de conduire à la saisie de toute avance versée au moment de la vente ou par la suite

Dix jours ouvrables après la date de vente sont prévus pour établir le financement et verser le solde integral à /au

491, avenue Steeles E. suite 207, Milton ON L9T 1Y7

Tous les paiements doivent être effectués en espèces ou par traite bancaire, chèque certifié ou mandat à l'ordre du ministre des Finances.

Un acte unilateral sera remis par le shérif après le paiement satisfaisant du prix d'achat total.

Toute autre conditions annoncé.

LA VENTE PEUT ÊTRE ANNULSOUmise À L'ANNULÉE PAR LE SHÉRIF SANS AUTRE PRÉAVIS TANT QUE LE SHÉRIF N'EST PAS SATISFAIT DU RESPEC DES CONDITIONS DE VENTE PAR LE SOUMISSIONNAIRE GAGNAT.

Remarque : nul employé du ministère du Procureer general ne peut acheter des biens ou biens meubles, terres ou immeubles mis en vente par un shérif dans le cadre d'une procedure juridique, directement ou indirectement

Date: 08 septembre 2022

Shérif,
Municipalité régionale de Halton
905 878-7285

(155-P192F)

EN VERTU D'UN MANDAT D'EXÉCUTION déposé auprès du shérif de la municipalité régionale de Halton, en date du 19 juillet 2018, portant le numéro de mandat 18-747 les biens réels et personnels de Serge Cormier aka Serge Jean Cormier, débiteur, à la demand de The Toronto-Dominion Bank, Operating a Division as MBNA, créancier(s), J'ai saisi et exécuté tous le droit, le titre, le intérêt et la valeur de rachat de Serge Cormier aka Serge Jean Cormier, débiteur, à l'égard de :

LT 58, PL 490; OAKVILLE à l'adresse municipal suivante: 537 Brookside Drive Oakville
Ontario L6K 1R6

Je procéderai a la vente desdits droit, titre, intérêt et valeur de rachat de Serge Cormier aka Serge Jean Cormier, débiteur à l'égard desdits biens-finds et immeubles décrits ci-dessus, dans le cadre d'une vente aux enchères assujettie aux conditions énoncées ci-dessous, à 491, avenue Steeles Est, Milton Ontario L9T 1Y7 le 28 octobre 2022 à 10h00

LA VENTE DES BIENS SUSMENTIONNÉS EST ASSUJETTIE AUX CONDITIONS SUIVANTES:

L'acheteur n'assume aucune responsabilité à l'égard des hypothèques, charges, privilèges, impôts impayés et autres engagements. Aucune déclaration n'est faite concernant le titre des bines ou toute autre question liée à l'intérêt qui sera vendu. La libre possession n'est pas comprise dans la vente du bien. La responsabilité de la vérification de ces questions revient à l'acheteur potentiel.

CONDITIONS : Une avance de 10% du prix demandé ou 5000,00 \$, selon le montant le plus élevé.

- est exigible au moment de la vente par le soumissionnaire gagnant; à déduire du prix d'achat;
- non remboursable. Le non-respect de ces conditions par le soumissionnaire gagnant risque de conduire à la saisie de toute avance versée au moment de la vente ou par la suite

Dix jours ouvrables après la date de vente sont prévus pour établir le financement et verser le solde integral à /au

491, avenue Steeles E. suite 207, Milton ON L9T 1Y7

Tous les paiements doivent être effectués en espèces ou par traite bancaire, chèque certifié ou mandat à l'ordre du ministre des Finances.

Un acte unilateral sera remis par le shérif après le paiement satisfaisant du prix d'achat total.

Toute autre conditions annoncé.

LA VENTE PEUT ÊTRE ANNULSOUmise À L'ANNULÉE PAR LE SHÉRIF SANS AUTRE PRÉAVIS TANT QUE LE SHÉRIF N'EST PAS SATISFAIT DU RESPEC DES CONDITIONS DE VENTE PAR LE SOUMISSIONNAIRE GAGNAT.

Remarque : nul employé du ministère du Procureur général ne peut acheter des biens ou biens meubles, terres ou immeubles mis en vente par un shérif dans le cadre d'une procédure juridique, directement ou indirectement

Date: 08 septembre 2022

Shérif,
Municipalité régionale de Halton
905 878-7285

(155-P193F)

EN VERTU D'UN MANDAT D'EXÉCUTION déposé auprès du shérif de la municipalité régionale de Halton, en date du 13 janvier 2020, portant le numéro de mandat 20-24 les biens réels et personnels de Susan Haladyn aka Susan Katheryn Haladyn, débiteur, à la demande de Bank of Montreal, créancier(s), j'ai saisi et exécuté tous le droit, le titre, le intérêt et la valeur de rachat de Susan Haladyn aka Susan Katheryn Haladyn, débiteur, à l'égard de :

LT 145, PL 662; S/T 326066, 48363, HALTON HILLS à l'adresse municipal suivante: 18
Greystone Crescent, Halton Hills, Ontario L7G 1G9

Je procéderai à la vente desdits droit, titre, intérêt et valeur de rachat de Susan Haladyn aka Susan Katheryn Haladyn, débiteur à l'égard desdits biens-fonds et immeubles décrits ci-dessus, dans le cadre d'une vente aux enchères assujettie aux conditions énoncées ci-dessous, à 491, avenue Steeles Est, Milton Ontario L9T 1Y7 le 28 octobre 2022 à 10h00

LA VENTE DES BIENS SUSMENTIONNÉS EST ASSUJETTIE AUX CONDITIONS SUIVANTES :

L'acheteur n'assume aucune responsabilité à l'égard des hypothèques, charges, privilèges, impôts impayés et autres engagements. Aucune déclaration n'est faite concernant le titre des biens ou toute autre question liée à l'intérêt qui sera vendu. La libre possession n'est pas comprise dans la vente du bien. La responsabilité de la vérification de ces questions revient à l'acheteur potentiel.

CONDITIONS : Une avance de 10% du prix demandé ou 5 000.00 \$, selon le montant le plus élevé.

- est exigible au moment de la vente par le soumissionnaire gagnant; à déduire du prix d'achat;
- non remboursable. Le non-respect de ces conditions par le soumissionnaire gagnant risque de conduire à la saisie de toute avance versée au moment de la vente ou par la suite

Dix jours ouvrables après la date de vente sont prévus pour établir le financement et verser le solde integral à /au

491, avenue Steeles E. suite 207, Milton ON L9T 1Y7

Tous les paiements doivent être effectués en espèces ou par traite bancaire, chèque certifié ou mandat à l'ordre du ministre des Finances.

Un acte unilateral sera remis par le shérif après le paiement satisfaisant du prix d'achat total.

Toute autre conditions annoncé.

LA VENTE PEUT ÊTRE ANNULSOUmise À L'ANNULÉE PAR LE SHÉRIF SANS AUTRE PRÉAVIS TANT QUE LE SHÉRIF N'EST PAS SATISFAIT DU RESPEC DES CONDITIONS DE VENTE PAR LE SOUMISSIONNAIRE GAGNAT.

Remarque : nul employé du ministère du Procureer general ne peut acheter des biens ou biens meubles, terres ou immeubles mis en vente par un shérif dans le cadre d'une procedure juridique, directement ou indirectement

Date: 08 septembre 2022

Shérif,
Municipalité régionale de Halton
905 878-7285

(155-P194F)

EN VERTU D'UN MANDAT D'EXÉCUTION déposé auprès du shérif de la municipalité régionale de Halton, en date du 25 juin 2021, portant le numéro de mandat 21-502; 21-503 les biens réels et personnels de David Joseph Lesko, débiteur, à la demand de Kelly Sue Lesko

créancier(s), J'ai saisi et exécuté tous le droit, le titre, le intérêt et la valeur de rachat de David Joseph Lesko, débiteur, à l'égard de :

PT LT 155; PL 716, AS IN 693242; S/T 57991 OAKVILLE à l'adresse municipale suivante: 525
**** Vale Place Oakville Ontario L6L 4R5

Je procéderai a la vente desdits droit, titre, intérêt et valeur de rachat de David Joseph Lesko, débiteur à l'égard desdits biens-finds et immeubles décrits ci-dessus, dans le cadre d'une vente aux enchères assujettie aux conditions énoncées ci-dessous, à 491, avenue Steeles Est, Milton Ontario L9T 1Y7 le 28 octobre 2022 à 10h00

LA VENTE DES BIENS SUSMENTIONNÉS EST ASSUJETTIE AUX CONDITIONS SUIVANTES :

L'acheteur n'assume aucune responsabilité à l'égard des hypothèques, charges, privilèges, impôts impayées et autres engagements. Aucune déclaration n'est faite concernant le titre des bines ou toute autre question liée à l'intérêt qui sera vendu. La libre possession n'est pas comprise dans la vente du bien. La responsabilité de la vérification de ces questions revient à l'acheteur potential.

CONDITIONS : Une avance de 10% du prix demandé ou 5 000.00 \$, selon le montant le plus élevé.

- est exigible au moment de la vente par le soumissionnaire gagnant; à déduire du prix d'achat;
- non remboursable. Le non-respect de ces conditions par le soumissionnaire gagnant resque de conduire à la saisie de toute avance versée au moment de la vente ou par la suite

Dix jours ouvrables après la date de vente sont prévus pour établir le financement et verser le solde integral à /au

491, avenue Steeles E. suite 207, Milton ON L9T 1Y7

Tous les paiements doivent être effectués en espèces ou par traite bancaire, chèque certifié ou mandat à l'ordre du ministre des Finances.

Un acte unilateral sera remis par le shérif après le paiement satisfaisant du prix d'achat total.

Toute autre conditions annoncé.

LA VENTE PEUT ÊTRE ANNULSOUmise À L'ANNULÉE PAR LE SHÉRIF SANS AUTRE PRÉAVIS TANT QUE LE SHÉRIF N'EST PAS SATISFAIT DU RESPEC DES CONDITIONS DE VENTE PAR LE SOUMISSIONNAIRE GAGNAT.

Remarque : nul employé du ministère du Procureer general ne peut acheter des biens ou biens meubles, terres ou immeubles mis en vente par un shérif dans le cadre d'une procedure juridique, directement ou indirectement

Date: 08 septembre 2022

Shérif,
Municipalité régionale de Halton
905 878-7285

(155-P195F)

EN VERTU D'UN MANDAT D'EXÉCUTION déposé auprès du shérif de la **COMTÉ D'ESSEX** daté le **2, novembre 2015**, portant le numéro de mandat **15-0001247**, les biens réels et personnels de **SONYA LEWCHUK**, débiteur, à la demande de **ROYAL BANK OF CANADA**, créancier, j'ai saisi et exécuté le droit, le titre, l'intérêt et la valeur de rachat de **SONYA LEWCHUK**, débiteur, à l'égard de:

tout et singulier que certaine parcelle ou étendue de terrain et locaux situés et étant: PIN (identification de la propriété numéro) 01057-0172 (LT): PCL 31-1 SEC M3; LT 31 PL M3 WINDSOR S/T LT168

à l'adresse municipale suivante : **200 AVENUE GENEVIEVE, WINDSOR, ONTARIO**

Je procéderai à la vente des dits droit, titre, intérêt et valeur de rachat de **SONYA LEWCHUK**, débiteur, à l'égard des dits biens-fonds et immeubles décrits ci-dessus, dans le cadre d'une vente aux enchères assujettie aux conditions énoncées ci-dessous,

COUR SUPERIEURE DE JUSTICE, 245, RUE WINDSOR, WINDSOR, ONTARIO 519 973-6620, jeudi, le 27 octobre 2022, à 10 h. (Inscription à partir de 9 h 00 – 9 h 45)

LA VENTE DES BIENS SUSMENTIONNÉS EST ASSUJETTIE AUX CONDITIONS SUIVANTES :

L'acheteur assumera la responsabilité de l'ensemble des hypothèques, charges, privilèges, impôts impayés et autres gages grevant le bien-fonds. Aucune déclaration n'est faite concernant le titre du bien-fonds ou toute autre question relative à l'intérêt qui sera vendu. La libre possession n'est pas incluse dans la vente du bien-fonds. Il est de la responsabilité de l'acheteur potentiel de déterminer ces questions.

CONDITIONS : Une avance de 10 % du prix demandé ou 5 000 \$, selon le montant le plus élevé,

- est exigible au moment de la vente par le soumissionnaire gagnant;
- à déduire du prix d'achat;
- non remboursable. Le non-respect de ces conditions par le soumissionnaire gagnant risque de conduire à la saisie de toute avance versée au moment de la vente ou par la suite.

Dix jours ouvrables après la date de vente sont prévus pour établir le financement et verser le solde intégral à/au **COUR SUPERIEURE DE JUSTICE, 245, rue WINDSOR, WINDSOR, ONTARIO.**

Tous les paiements doivent être effectués en espèces ou par traite bancaire, chèque certifié ou mandat à l'ordre du ministre des Finances.

Un acte unilatéral sera remis par le shérif après le paiement satisfaisant du prix d'achat total.

Toute autre condition annoncée.

LA VENTE PEUT ÊTRE ANNULÉE PAR LE SHÉRIF SANS AUTRE PRÉAVIS TANT QUE LE SHÉRIF N'EST PAS SATISFAIT DU RESPECT DES CONDITIONS DE VENTE PAR LE SOUMISSIONNAIRE GAGNANT.

Note: nul employé du ministère du Procureur général ne peut acheter des biens ou biens meubles, terres ou immeubles mis en vente par un shérif dans le cadre d'une procédure juridique, directement ou indirectement.

Date: 12 septembre 2022

Bureau d'application de shérif,
Comte d'Essex

Ministère du Procureur général,
245, rue Windsor,
Windsor, Ontario, N9A 1J2

(155-P196F)

Ventes de terrains par appel d'offres pour arriéré d'impôt

Veillez noter que cet avis n'a pas été publié en français.

(155-P197)

(155-P198)

(155-P199)

(155-P200)

Règlements publiés en application de la partie III (Règlements) de la *Loi de 2006* *sur la législation*

Veillez noter que cet avis n'a pas été publié en français.

2022—09—24